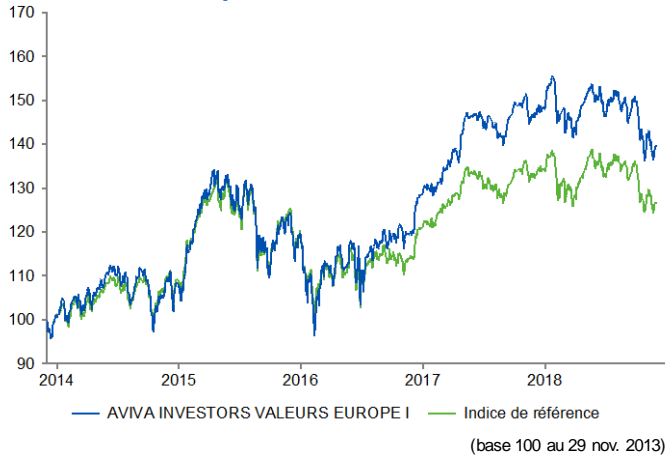


■ Valeur liquidative : 24 982,19 €

■ Actif net du fonds : 85 152 914 €

■ Évolution de la performance



■ Performances cumulées

	1M	Ytd	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	-0,8%	-5,9%	-5,2%	11,9%	38,8%	72,1%	141,7%
Indice de référence	-1,0%	-5,6%	-4,9%	0,8%	26,0%	71,5%	131,4%

■ Performances annuelles

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	13,5%	27,1%	6,4%	10,8%	7,8%	15,1%
Indice de référence	18,2%	20,8%	7,2%	9,6%	1,7%	10,6%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/co-upons réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Principaux indicateurs de risque *

	Fonds	Indice de référence
Max drawdown (1)	-19,9	-18,3
Délai de recouvrement (1)	207	326

	1Y	3Y	5Y
Ratio de Sharpe *	-0,3	0,4	0,5
Ratio d'information *	-0,1	0,9	0,5
Tracking error *	3,8	4,0	3,9
Volatilité fonds *	14,2	15,3	16,1
Volatilité indice *	13,1	13,4	14,6

* Source : Six Financial Information (1) sur 156 semaines (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Notation(s)

Six Financial Information



■ Date de création

22 avril 2003

■ Classification AMF

Actions des pays de l'Union européenne

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Emissions carbone

Fonds	Indice	Tonne(s) par million de \$ de revenus (hors obligations souveraines)
153,93	161,07	Source : BRS & MSCI

■ Dernier détachement

Date	Montant net
5 décembre 2017	605,78 €

■ Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans) une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence (dividendes nets réinvestis), le STOXX® Europe 600, en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable), et en fonction du dynamisme du marché des actions européennes dans le cadre du PEA. L'approche fondamentale de la gestion repose sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés pour l'ensemble de leurs qualités intrinsèques, et disposant d'un potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices. Le cœur de la philosophie d'investissement repose sur l'analyse et la valorisation des sociétés. Aucune décision d'investissement n'est réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Les gérants se considèrent comme des investisseurs de long terme. Lorsqu'ils s'intéressent à un titre, ils ne cherchent pas de catalyseur à court terme, mais considèrent la valorisation du titre dans la perspective de bénéficier d'une appréciation sur deux à trois ans.

La sélection de titres au sein du fonds reflète les convictions les plus fortes du gérant qui les exprime par le biais de la pondération des titres en portefeuille.

■ Indice de référence

STOXX® Europe 600 (dividendes nets réinvestis)

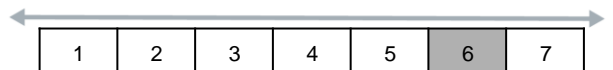
■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



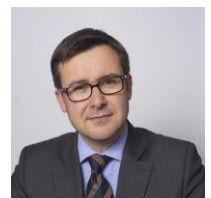
SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Gérant(s)

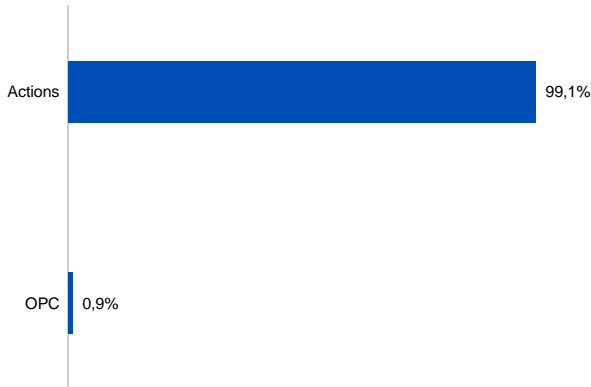
Françoise Labbé



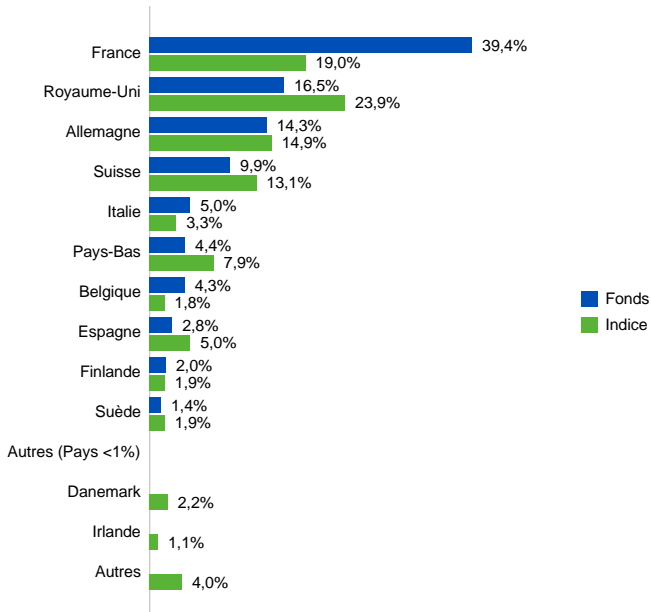
Frédéric Tassin



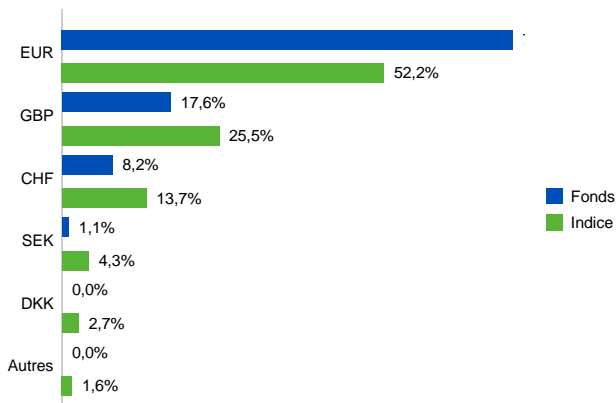
Répartition par type d'actif



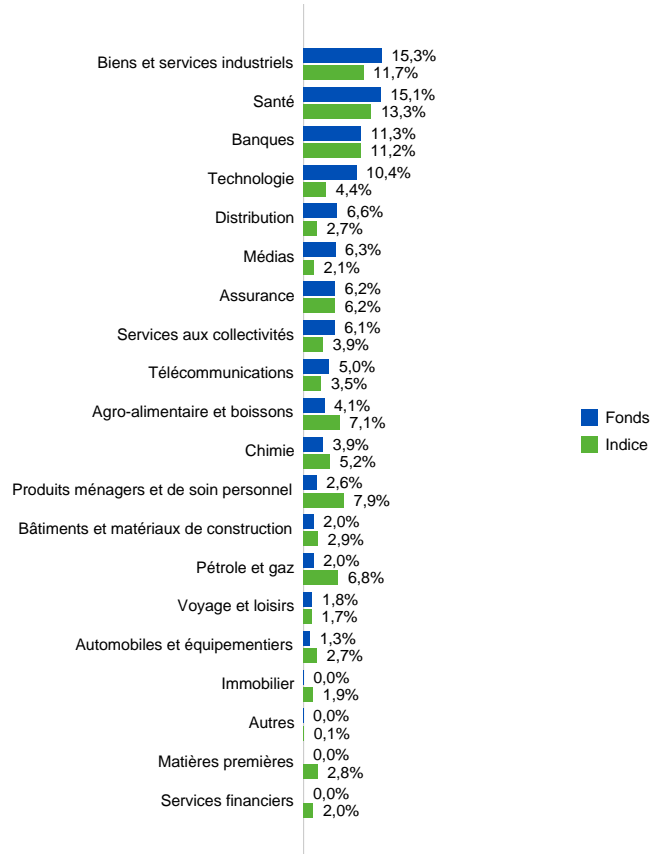
Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur

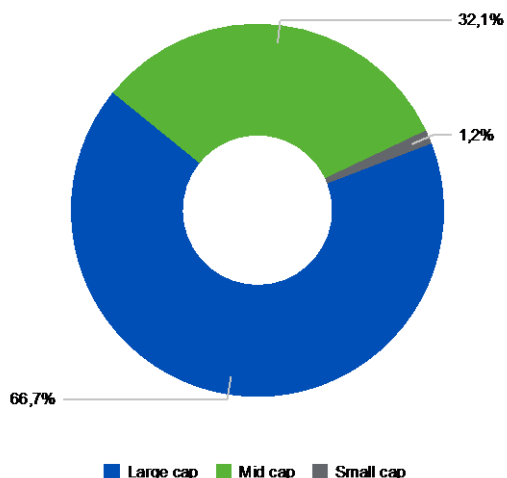


Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
AXA SA	France	Assurance	2,6%
NOVARTIS AG	Suisse	Santé	2,4%
ROCHE HOLDINGAG	Suisse	Santé	2,3%
SIEMENS AG	Allemagne	Biens et services industriels	2,2%
CREDIT AGRICOLE SA	France	Banques	2,1%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	France	Services aux collectivités	2,0%
SANOFI SA	France	Santé	2,0%
TOTAL SA	France	Pétrole et gaz	2,0%
BT GROUP PLC	Royaume-Uni	Télécommunications	1,9%
PUBLICIS GROUPE SA	France	Médias	1,9%

Nombre total de lignes : 81

■ Répartition par taille de capitalisation



■ Commentaire de gestion

Après la chute du mois d'octobre (rappel -5,6%), l'indice Stoxx 600 est en léger repli (-1,1%) tout en restant clairement dans un sentiment d'aversion au risque. Les élections de mi-mandat US n'ont pas apporté de surprise majeures et l'accord de BREXIT reste envisageable mais les chiffres économiques sont en décélération, la guerre commerciale US-Chine a continué de dominer les débats et le déficit budgétaire italien inquiète l'Europe.

Dans ce contexte, les taux d'intérêt européens sont en repli. A l'image du mois d'octobre, les secteurs défensifs des télécoms et des utilities surperforment l'indice. A contrario, les secteurs cycliques sont en baisse massive, ce qui illustre les inquiétudes du marché en particulier sur les matières premières et le pétrole. Dans ce contexte, le fonds a légèrement surperformé son indice.

La sous-représentation des valeurs de matières premières et de tabac dans le portefeuille a eu une contribution positive. Grâce à un flux de souscriptions positif, le fonds a pu se renforcer à bon compte sur un certain nombre de valeurs : Intesa, Generali, Prudential, Valeo, Altran, ABB, Fresenius, Indra, Kering, Meggit, Atos, ASML, BT, WPP, ProSieben. Nous avons aussi allégé la ligne Astra Zeneca et cédé les titres BNP.

■ Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
AXA SA	Assurance	3,0%	2,4%
CREDIT AGRICOLE SA	Banques	2,4%	2,2%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	Services aux collectivités	2,3%	2,2%
PUBLICIS GROUPE SA	Médias	2,1%	2,0%
CASINO GUICHARD PERRACHON SA	Distribution	1,9%	1,9%

■ Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
NESTLE SA	Agro-alimentaire et boissons	0,0%	-3,0%
HSBC HOLDINGS PLC	Banques	0,0%	-1,9%
ROYAL DUTCH SHELL PLC	Pétrole et gaz	0,0%	-1,6%
BP PLC	Pétrole et gaz	0,0%	-1,5%
ALLIANZ SE	Assurance	0,0%	-1,0%

AVIVA INVESTORS VALEURS EUROPE

FR0007082920 I

Reporting mensuel au 30 novembre 2018



Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0007082920	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Classification AMF	Actions des pays de l'Union européenne	Date de règlement	J+1
Date de création	22 avril 2003	Droits d'entrée max	4.0
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Frais de gestion max TTC	0,5%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	Néant	Publication des VL	www.avivainvestors.fr
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Indice de référence	STOXX® Europe 600 (dividendes nets réinvestis)	Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
		Ticker Bloomberg	VINCIEU

Définitions

Le **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**émission carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollars de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n° GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Sources pour toutes les données : Aviva Investors France

Les OPC sous-jacents de la gamme Aviva détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

Contacts

Aviva Investors France : 14, rue Roquépine - 75008 Paris

Tel : 01 76 62 90 00 - Fax : 01 76 62 91 00

Email : info.fr@avivainvestors.com



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	37 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI

APPROCHE ESG

Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence.

Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% des mieux notés de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

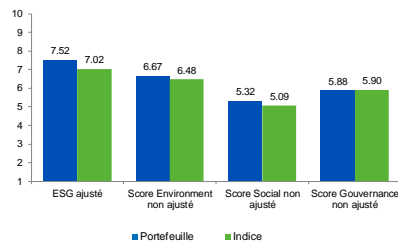
INDICE DE REFERENCE

STOXX® Europe 600 (dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG

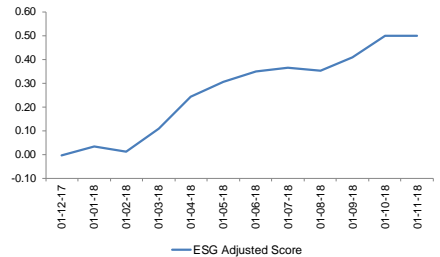
Portefeuille 98.3%

Scores ESG



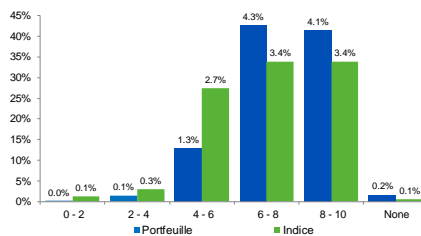
Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

Evolution du score ESG relatif



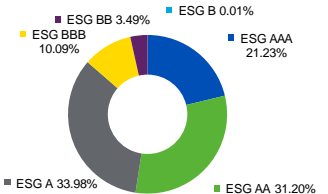
Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

Répartition par score ESG



Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

Répartition des notations ESG



Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

10 meilleurs scores ESG

Description de l'actif	Poids dans le portefeuille en %	Score ESG Ajusté
5.09%		
ATOS	1.51%	10,0
WPP PLC	1.48%	10,0
SAP	1.01%	10,0
KINGFISHER PLC	0.99%	10,0
JCDECAUX SA	0.92%	10,0
AXA BANQUE S.A. 1/8/19	0.92%	10,0
GECCINA SA 21/12/18	0.91%	10,0
SCHNEIDER ELECTRIC SE 21/12/18	0.91%	10,0
AXA BANQUE S.A. 10/5/19	0.91%	10,0
AXA BANQUE S.A. 23/1/20	0.91%	10,0

Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

10 plus bas score de controverse

Nom de l'actif	Poids dans le portefeuille en %	Score de controverse
3.50%		
ALSTOM SA	1.03%	1,0
BNP PARIBAS SA	0.01%	1,0
BNP PARIBAS SA	0.01%	1,0
FAURECIA SA	0.01%	1,0
ING BANK NV RegS	0.02%	1,0
RENAULT SA	0.01%	1,0
SANOFI SA MTN RegS	0.01%	1,0
SOCIETE GENERALE SA	0.02%	1,0
SOCIETE GENERALE SA	0.02%	1,0
NOVARTIS AG	2.36%	0,0

Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

Emission carbone *

(en tonnes par Million de dollars de revenus)

30/11/2018	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	153,9	161,1	-7,1

* Hors souverains

Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018

31/10/2018	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	166,8	144,1	22,7

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

	Valeur	Pourcentage de sociétés scorées
Environnement	Indicateur de changement climatique	7,3 / 87%
Social	Pourcentage moyen de femmes occupant un poste de direction	34% / 87%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	73% / 87%
Droits humains	Indicateur de controverses relatives aux droits de l'homme	9,56 / 87%

Sources: BRS & MSCI au 30/11/2018



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	37 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI

APPROCHE ESG

Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence.

Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% des mieux notés de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

STOXX® Europe 600 (dividendes nets réinvestis)

GLOSSAIRE

Scores ESG

- Score ESG (ajusté): La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source: MSCI ESG
- Score Environnement: Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source: MSCI ESG
- Score Social: Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source: MSCI ESG
- Score Gouvernance: Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source: MSCI ESG

Scores de controverse

Ce score indique si une entreprise est impliquée dans des controverses importantes liées à ses opérations propres et/ou aux produits qu'elle commercialise. Ces controverses peuvent être d'ordre environnemental, social ou de gouvernance. Source: MSCI ESG

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions de gaz à effet de serre, exprimées en CO₂-équivalent, du Scope 1 (émissions directes) et Scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'énergie). Ainsi, pour chaque million de dollars de revenus, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes de CO₂-équivalent. Source: MSCI ESG

Indicateurs d'impact

- Indicateur de changement climatique: Il représente la moyenne pondérée de tous les scores relatifs au thème du changement climatique: émissions carbonées, efficacité énergétique, empreinte carbone des produits, assurance des risques liés au changement climatique, financement de l'impact environnemental (échelle de 0 à 10). Source: MSCI ESG
- Indicateur de controverses liées aux droits de l'homme: Il représente une évaluation des controverses liées à l'impact d'une entreprise sur la communauté avec laquelle il interagit. Les facteurs pris en compte incluent l'implication de l'entreprise dans le support de régimes politiques controversés, le soutien à la liberté d'expression, le rejet de la censure et des atteintes aux droits de l'homme. Source: MSCI ESG
- Pourcentage de femmes occupants un poste de direction: Il représente le pourcentage moyen de femmes occupant un poste de direction parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source: MSCI ESG
- Pourcentage d'indépendance du Conseil d'Administration: Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source: MSCI ESG